
PRESENTS : Stéphane GRALL, Valérie NOUVEL, Jacky FRANCOIS, Jocelyne LEROUX, Gérard BREHIER, Angélique LORIN, Denis FREMON, Cindy LEBRETON, Valérie BAZIRE, Clémence DUJARDIN, Baptiste GALLE

PROCURATIONS : Nicole ROUXELIN donne procuration à Denis FREMON

Claude HARDY donne procuration à Stéphane GRALL

Éric RUAULT donne procuration à Angélique LORIN

Benoit PACILLY donne procuration à Baptiste GALLE

ABSENTS EXCUSES : Nicole ROUXELIN, Claude HARDY, Éric RUAULT, Benoit PACILLY

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jacky FRANCOIS

Mme Valérie BAZIRE est arrivée en cours de séance à 21h10 – au point N°4

ORDRE DU JOUR

- ⇒ L'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2026
- ⇒ L'approbation du compte-financier unique (CFU) 2025 de la commune
- ⇒ L'affectation du résultat 2025 du compte financier unique (CFU) de la commune
- ⇒ Le vote du budget pour l'année 2026 de la commune et du lotissement le Chant de la Pierre 2
- ⇒ L'amortissement 2026
- ⇒ Le vote des taux d'imposition 2026
- ⇒ Informations diverses

2026-04-23 01 L'approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 mars 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le compte-rendu du Conseil municipal du 26 mars 2026
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 26 mars 2026.

2026-04-23 02 Approbation du compte Financier Unique (CFU) 2025 de la commune

En 2025, la CAF brute est en diminution par rapport à 2024 puisqu'elle passe de 252 315€ en 2024 à **180 934 € en 2025** ce qui s'explique par le fait qu'en 2024 nous avons perçu la recette exceptionnelle du SDEM concernant notre contrat groupe électricité (49 000 € en 2024)

Sur 2025, après le remboursement de la dette en capital pour 23 507 €, **la collectivité dégage une CAF NETTE de 157 427 €** ce qui correspond à la part d'autofinancement déagée sur cet exercice de la section de fonctionnement pour des investissements 2025. Elle connaît également une légère baisse (de -31.3 %) par rapport à la CAF nette de 2024 (229 101 €), *qui s'explique toujours par le reversement du SDEM en 2024.*

Il convient de noter sur les fiches AEF 2025 le ratio encours total de la dette au 31/12/2025 sur la CAF brute 2025 = 0,26 année, qui correspond à un endettement faible (entre 0 et 3 ans) de la collectivité.

Le financement des investissements sur l'exercice 2025 engendre un abondement sur le fonds de roulement de 96 14 0€ € (177 119 € en 2024) amenant le niveau de fonds de roulement au 31/12/2025 à 794 009 € (697 869 € en 2024) ce qui correspond à 327 jours de charges réelles (pour une collectivité, le ratio de sécurité est de 30 jours).

M. le Maire donne la parole à Mme Jocelyne Leroux, adjointe aux finances pour la présentation des comptes 2025, ainsi que l'état annuel des indemnités des élus 2025.

✚ Monsieur le Maire s'est retiré de l'assemblée et n'a pas participé au vote.

Sous la Présidence de Mme Jocelyne LEROUX, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve les résultats du compte financier unique de l'exercice 2025 de la commune qui vient d'être présenté.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 30/03/2026 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Commune de St Quentin sur le Homme ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de St Quentin sur le Homme ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de St Quentin sur le Homme

- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

✚ M. le Maire est revenu à l'issue du vote

2026-04-23 03 L'affectation du résultat du Compte Financier Unique 2025 de la commune

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le compte financier unique 2025 présente les résultats suivants :

	RESULTATS DE CLÔTURE 2024	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT sur 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	353.94 €		200 402.69 €	380 000.00 € 197 000.00 €	-183 000.00 €	17 756.63 €
FONCT	696 634.68 €	278 246.06 €	173 983.58 €			592 372.20 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement (ce qui n'est pas le cas cette année),

Décide d'affecter comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	592 372.20 €
Report d'investissement (001) 001 dépenses d'investissement 001 recettes d'investissement	200 756.63 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	592 372.20 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE l'affectation du résultat du CFU 2025 de la Commune de St Quentin sur le Homme

- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026-04-23 04 Vote du budget pour l'année 2026 de la commune et du lotissement Le Chant de la Pierre 2

M. le Maire précise que la commission des Finances s'est réunie le lundi 30 mars dernier et propose un budget qui s'inscrit avec des dotations inchangées par rapport à 2025. Ce budget a été élaboré avec une réelle volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, et en ajustant les recettes, tout en maintenant à l'identique le taux des taxes locales.

Le conseil municipal précédent avait également souhaité que le budget 2026 puisse être établi par la nouvelle municipalité afin de pouvoir intégrer de nouveaux projets.

A/ LE BUDGET DE LA COMMUNE :

Après une présentation détaillée articles par articles de la section de fonctionnement et par opérations pour la section d'investissement du budget 2026 de la commune, par Mme Jocelyne LEROUX, adjointe aux finances ;

Il est proposé d'approuver le budget primitif 2026 de la commune, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, arrêté comme suit :

- Section fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes : **1 707 000 €**
- Section investissement équilibre entre les dépenses et les recettes : **848 000 €**

FONGIBILITE / PLUS DE DEPENSES IMPREVUES EN M57 : Délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section au titre de la fongibilité en M57, à l'exclusion des dépenses de personnel dans la section de fonctionnement dans les limites suivantes (maximum autorisé 7,5%) :	
Dépenses réelles de fonctionnement hors dépenses de personnel	7,5 %
Dépenses réelles d'investissement	7,5 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité au budget primitif 2026 présenté et au taux de fongibilité.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2026	RECETTES		2026
Total 011	charges à caractère général	591 000.00	Total 013	Atténuation de charges	5 000.00
Total 012	charges de personnel	548 000.00	Total 70	Produits et services du domaine et ventes divers	114 400.00
Total 014	Atténuation de produits	53 000.00	Total 71	Production stockée	
Total 65	autres charges de gestion courante	114 000.00	Total 72	Travaux en régie	
Total 66	Charges financières	1 050.00	Total 73 hors 731	impôts et taxes hors fiscalité locale	161 724.00
Total 67	charges exceptionnelles (673)	1 000.00	Total 731	fiscalité locale	300 976.00
Total 68 (dont 681)	dotation provisions	0.00	Total 74	Dotations et participations	481 100.00
023	virement à la section d'investissement	392 000.00	Total 75	autres produits de gestion courante	50 417.80
Total 042	opérations d'ordre entre section	6 950.00	Total 76	produits financiers	10.00
Total 043	opérations d'ordre en section de fonctionnement		Total 77	produits exceptionnels (773)	1 000.00
			Total 042	opérations d'ordre entre section	0.00
			Total 043	opérations d'ordre en section de fonctionnement	0.00
Ligne 002	déficit de fonctionnement reporté	0.00	Ligne 002	excédent de fonctionnement reporté	592 372.20
TOTAL	dépenses fonctionnement	1 707 000.00	TOTAL	recettes de fonctionnement	1 707 000.00
		0.00			
	dépenses réelles de fonctionnement	1 308 050.00			
	Fongibilité avec taux de 7.5 % max sur la SF	98 103.75			

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
	RAR	2026	TOTAL		RAR	2026	TOTAL
Ligne 001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00	Ligne 001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	200 756.63	200 756.63
164	Emprunts	24 700.00	24 700.00	Total 1068	excédents de fonctionnement capitalisés	0.00	0.00
165	cautions	3 300.00	3 300.00	Total 10(hors 1068)	Dotation fonds divers	47 993.37	47 993.37
Total 20 (hors 204)	Immobilisations incorporelles		0.00	Total 13			0.00
Total 204	Immobilisations incorporelles		0.00	Total 164	Emprunts		0.00
Total 21	Immobilisations corporelles		0.00	Total 165	cautions	3 300.00	3 300.00
Total 22	Immobilisations reçues		0.00	Total 21			0.00
Total 23	Immobilisations en cours		0.00	Total 23			0.00
OPÉRAT* 101	terrains divers	45 000.00	45 000.00	101			
OPÉRAT* 102	mat et mobiliers serv techn et m	10 000.00	10 000.00	OPÉRAT* 121			
OPÉRAT* 103	église	100 000.00	120 000.00	103	église (DRAC+CD50+Fondations)	55 000.00	55 000.00
OPÉRAT* 104	cimetière	5 000.00	5 000.00	OPÉRAT* 104			0.00
OPÉRAT* 105	école	2 000.00	12 000.00	OPÉRAT* 105	lgt	60 000.00	60 000.00
OPÉRAT* 106	bâtiments divers	130 000.00	160 000.00	OPÉRAT* 106			0.00
OPÉRAT* 107	voie communale	6 000.00	6 000.00	OPÉRAT* 107			0.00
OPÉRAT* 108	garderie	2 000.00	2 000.00	OPÉRAT* 108			0.00
OPÉRAT* 109	aménagement bourg	25 000.00	25 000.00	OPÉRAT* 109			0.00
OPÉRAT* 111	salle des fêtes	10 000.00	10 000.00	OPÉRAT* 111			0.00
OPÉRAT* 112	bâtiment mairie et install techn	85 000.00	85 000.00	OPÉRAT* 112			0.00
OPÉRAT* 113	cantine	15 000.00	15 000.00	OPÉRAT* 113			0.00
OPÉRAT* 117	stade	30 000.00	30 000.00	OPÉRAT* 117			0.00
OPÉRAT* 121	Biodiversité	25 000.00	25 000.00	OPÉRAT* 121			0.00
OPÉRAT* 123	Parcours sportif	148 000.00	200 000.00	OPÉRAT* 123	Parcours sportif (FIR+DETR...)	82 000.00	82 000.00
OPÉRAT* 125	Local des associations	70 000.00	70 000.00	OPÉRAT* 124			0.00
			0.00	Total 024	Produit de cessions		0.00
Total 33	Encours de production		0.00	021	virement de la section d'investissement	392 000.00	392 000.00
Total 040	opérations d'ordre entre section		0.00	Total 040	opérations d'ordre entre section	6 950.00	6 950.00
Total 041 - 21X ou 23X	opérations d'ordre en section d'investissement	0.00	0.00	Total 041 - 203	opérations d'ordre en section d'investissement	0.00	0.00
Total 041 - 21X ou 23X	opérations d'ordre en section d'investissement		0.00	Total 041 - 238	opérations d'ordre en section d'investissement	0.00	0.00
TOTAL	dépenses d'investissement	380 000.00	468 000.00	TOTAL	recettes d'investissement	197 000.00	651 000.00
			848 000.00				848 000.00

B/ L'AMORTISSEMENT :

La subvention pour la réhabilitation du presbytère est amortie sur 10 ans : montant 6 950 € (décision du 31 mars 2016).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

C/LE BUDGET DU LOTISSEMENT « le Chant de la Pierre 2 » :

Mme Jocelyne LEROUX a présenté le bilan comptable des tranches 1-2 -3 et 4 du lotissement qui est positif.

Proposition d'approuver le budget primitif 2026 du lotissement, au niveau du chapitre pour les deux sections, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	358 836.00 €	702 633.91 €
Section d'investissement	399 828.16 €	399 828.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

Le cabinet Segur travaille sur la préparation de la tranche 5 qui pourrait voir un début de commercialisation autour de juin 2027.

2026-04-23 05 – Le vote du taux des taxes locales pour l'année 2026

Présentation du produit des contributions directes pour 2026, tel qu'il apparaît sur l'état 1259 transmis par les services de la DGFIP.

Il est proposé de maintenir ces taux et voter pour l'année 2026 comme suit :

Taxes fiscales 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux d'imposition communaux de 2026	Produit fiscal 2026
Taxe foncière (bâti).....	997 000	32,40	323 028 €
Taxe foncière (non bâti).	165 200	26,97	44 554 €
Taxe habitation	64 100	10.85	6 955 €
TOTAL			374 537 €

Le montant des taxes foncières inscrit au budget sur le compte 73111 est de 300 976 € (recettes attendues : 374 537 € - 73 561 € (effet du coefficient correcteur, réforme de la TH en 2021) = **300 976 €**). En compensation du trop-perçu, un coefficient correcteur de 0.772314 est appliqué : la somme de 73 561 € sera déduite du montant initial de la recette d'impôt.

La contribution FNGIR de 51 029 € sera mandatée sur le compte 739221 (compensation reversée par la commune depuis 2011 au titre du Fonds national de garantie individuelle de ressources suite à la réforme sur la suppression de la taxe professionnelle).

L'allocation compensatrice sur la taxe foncière sur le non bâti de 9 446 € est inscrite au budget sur le compte 74833.

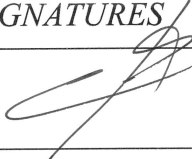

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

- **Points sur les emprunts communaux** - Un emprunt pour la commune qui prendra fin en 2027 et un pour le lotissement qui prendra fin en 2030.
- **Pour information : les subventions votées au conseil du 5 mars dernier**

2026-04-23 06 - Informations diverses

- ✚ **Invitation à la cérémonie du 8 mai à 9h15 en mairie.**
- ✚ **Prochaines réunions :**
 - **La commission des travaux : Samedi 25 avril 2026 à 9h30**
 - **Les commissions du personnel et de la cantine : le mardi 28 avril 2026 à 20h**
 - **La commission communication : le mercredi 6 mai 2026 à 18h**
 - **Le conseil municipal est fixé au mercredi 27 mai 2026 à 20h**

Séance levée à 23h

Conseil municipal du 23/04/2026	SIGNATURES
<i>Stéphane GRALL Maire</i>	
<i>Jacky FRANÇOIS Secrétaire</i>	

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	Réception en S/PR le :
	N°	Thème		
2026-04-23 01	5.2	Fonctionnement assemblée	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26.03.2026	
2026-04-23 02	7,1	Finances communales Décisions budgétaires	Approbation du CFU 2025 de la commune	
2026-04-23 03	7,1	Finances communales Décisions budgétaires	Affectation du résultat du CFU 2025 de la commune	
2026-04-23 04A	7,1	Finances communales Décisions budgétaires	Vote du budget pour l'année 2026 de la commune	
2026-04-23 04B	7,1	Finances communales Décisions budgétaires	Amortissement 2026	
2026-04-23 04C	7,1	Finances communales Décisions budgétaires	Vote du budget pour l'année 2026 du lotissement Le Chant de la Pierre 2	
2026-04-23 05	7.2	Fiscalité	Vote du taux des taxes locales pour l'année 2026	
2026-04-23 06	9.1	Autres domaines de compétences	Invitation du 8 mai, Prochaines réunions	